



## CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 16 mars 2026 à 17 heures 30

## Supplément à l'ordre du jour

## Séance publique

*Election d'un neuvième Echevin*

- [124] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2625840 \(R\)](#)  
Application de l'article 279 §1 de la nouvelle loi communale.- Echevin supplémentaire.  
Décider d'augmenter d'une unité le nombre d'Echevins fixé par l'article 16 de la nouvelle loi communale, en application de l'article 279 §1 de ladite loi, et de fixer dès lors le nombre d'Echevins à 9.

- [125] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2625883 \(R\)](#)  
Election des Echevins.- Mandat de neuvième Echevin.  
Election et prestation de serment du neuvième Echevin.

*Dossiers de M. le Bourgmestre*

- [126] **Secrétaire** - Secrétariat central SEC - - [2704991 \(R\)](#)  
Association de fait Golem Belgique.- Subside : 3.000,00 EUR.  
Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'association de fait Golem Belgique, pour les frais du projet de conférence.- Article 76201/33202 du budget ordinaire de 2026.
- [127] **Secrétaire** - Secrétariat central SEC - - [2705051 \(R\)](#)  
Asbl Cercle francophone des affaires européennes.- Subside : 5.000,00 EUR.  
Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl Cercle francophone des affaires européennes, pour les frais de fonctionnement.- Article 76201/33202 du budget ordinaire de 2026.
- [128] **Secrétaire** - Direction juridique - - [2706832 \(R\)](#)  
SJ.- 52269/LC/OK.- Confirmation de l'ordonnance de Police du Bourgmestre.- Mesures transversales lutte contre la violence liée aux drogues.- Sanctions administratives.  
Confirmer l'ordonnance de Police du Bourgmestre portant mise en œuvre de l'Arrêté du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale du 02/03/2026 instaurant un certain nombre de mesures de police administrative en vue de prévenir les nuisances et de faciliter le rétablissement de l'ordre public dans le contexte des débordements de violence observés sur le territoire régional et liés au trafic, à la vente et à la consommation de drogues, et adopter les sanctions administratives à l'infraction de l'arrêté du Ministre-Président, reprises dans l'Arrêté Conseil.
- [129] **Secrétaire** - Direction juridique - - [2706001 \(R\)](#)  
Groupement d'hôpitaux.- Hôpital Universitaire de Bruxelles (HUB).- Lettre de confirmation.  
Lettre de confirmation entre la Ville et l'ULB, en présence de l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (HUB).

[130] **Secrétaire** - Direction juridique - - [2705333 \(R\)](#)

Règlement général de Police.- Nuisances sonores.- Modification de l'article 88.

1) Adopter la modification de l'article 88 du Règlement général de Police de la Ville de Bruxelles.- 2) Cette modification entrera en vigueur en même temps que l'entrée en vigueur de la loi du 29/02/2024 introduisant le livre II du code pénal, publiée le 08/04/2024 au Moniteur Belge.

---

[131] **Budget & Finances** - Secrétariat central FIN - - [2707101 \(R\)](#)

Financement du CHU Jules Bordet.- Caution solidaire pour la nécessité de crédits à court terme pour 2026.- Demande de la banque ING Belgique.- Modification de la décision n°15 du Conseil communal du 09/02/2026.

1) Caution solidaire envers la banque "ING Belgique SA", pour les besoins en emprunts court terme du CHU Jules Bordet, ressortissant de l'association hospitalière IRIS, de la période du 20/03/2026 jusqu'au 20/06/2026 pour le financement de liquidités planifiables changement de programme informatique de tarification pour un montant maximal de 15.000.000,00 EUR.- Convention de cautionnement entre la Ville et la banque ING Belgique.- Modification de la décision n°15 du Conseil communal du 09/02/2026.

---

[132] **Budget & Finances** - Secrétariat central FIN - - [2706248 \(R\)](#)

Asbl "IJV-IFAS".- Convention de partenariat 2026.- Bike Brussels.

Convention de partenariat entre la Ville et l'asbl "IJV-IFAS" pour le salon "Bike Brussels".

---

[133] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2704621 \(R\)](#)

Culture.- Subside complémentaire de fonctionnement.- Asbl Palais de Charles Quint : 10.000,00 EUR.

Octroyer un subside complémentaire de fonctionnement pour un montant de 10.000,00 EUR à l'asbl Palais de Charles Quint.- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

---

[134] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2704178 \(R\)](#)

Culture.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 12.000,00 EUR.

Octroi des subsidés spécifiques pour un montant total de 12.000,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

1)2.000,00 EUR à l'asbl Comedien.be pour l'organisation du «Young Filmmakers Festival 2026»;  
2)10.000,00 EUR à l'asbl Various Voices Brussels 2026 (VV26) pour l'organisation du « Various Voices Brussels 2026 ».

- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

---

[135] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2704619 \(R\)](#)

Culture.- Subsidés de fonctionnement à plusieurs associations.- Montant total : 18.500,00 EUR.

Octroi des subsidés de fonctionnement pour un montant total de 18.500,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

1)7.000,00 EUR à l'asbl Les Spectacles du Conservatoire; ED 26/2490;  
2)4.500,00 EUR à l'asbl Jeunesse et Arts plastiques; ED 26/2499;  
3)7.000,00 EUR à l'asbl Brussels Museums; ED 26/2506.

- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2026.

---

### ***Dossiers de Mme l'Echevine Frelinx***

[136] **Espaces publics et verts** - - Espaces verts - [2701357 \(R\)](#)

Concours "Fleurir Bruxelles 2026".- Règlement 2026.

Adopter le règlement pour l'année 2026 concernant un concours de façades fleuries et de décorations florales extérieures visibles de la rue.

---

[137] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2703305 \(R\)](#)

Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste 2026-012.

Marché public de faible montant portant le n° 26-0500-184.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 4.682,34 EUR (TVA comprise).- Article 76605/74553 du budget extraordinaire de 2026.- Projet d'investissement n° BM05-302-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 43 du Collège du 12/03/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

- [138] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2700334 \(R\)](#)  
Convention Championnats du monde cyclisme 2030.- Worlds Brussels 2030 asbl.  
Adopter les termes de la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Worlds Brussels 2030 et fixant les modalités d'octroi de subsides pour l'organisation des Championnats du monde de cyclisme en 2030.
- 
- [139] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Climat et Ville en transition - [2698568 \(R\)](#)  
Subvention Bruxelles Environnement 2025-2026.- Label Commune Amie des Animaux.  
Convention entre Bruxelles Environnement et la Ville concernant la subvention 2025-2026 pour le bien-être animal.
- 
- [140] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2705171 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2025/350.- Marché public de travaux ayant pour objet la conclusion d'un accord-cadre pour une période de trois ans relatif aux travaux et fournitures nécessaires pour le renouvellement, l'extension ou la réalisation de nouvelles installations électriques ainsi que pour les travaux d'entretien et de dépannages dans les bâtiments appartenant au domaine public de la Ville de Bruxelles et à la Zone de Police Bruxelles-CAPITALE/Ixelles (marché conjoint).- Procédure ouverte.- Principe.  
Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2025/350.- Dépense maximum de 5.300.000,00 EUR hors TVA, soit 6.413.000,00 EUR TVA comprise.- Divers articles des budgets ordinaire et extraordinaire de 2026, 2027, 2028 et 2029, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption des budgets 2027 à 2029 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle.- Trésorerie et emprunts.
- 
- [141] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2701623 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2026/044.- Marché public de travaux ayant pour objet les réparations et les adaptations de la fontaine Baron, rue Baron Horta à 1000 Bruxelles.  
Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 20.574,50 EUR TVA comprise.- Prendre pour information la décision n° 391 du Collège du 12/03/2026, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [142] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2701618 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2026/043.- Convention de mise à disposition de quatre (4) ouvriers DEIES (bâtiment) au sein du Département Patrimoine publique de la Ville de Bruxelles.  
Convention de mise à disposition de quatre (4) ouvriers DEIES (bâtiment) entre la Ville de Bruxelles Département Patrimoine publique et la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville.
- 
- [143] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2705060 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2026/079.- Marché public de services ayant pour objet la mission d'étude ayant pour objet l'inspection des soudures des pylônes, de la toiture et le contrôle des poutres bleues - Stade Roi Baudouin, avenue du Marathon 135 à 1020 Bruxelles.  
Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 18.004,80 EUR TVA comprise.- Article 76410/72360 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 238847.- Projet d'investissement n° BH10-4-2024.- Emprunt : article 76403/96151.- Prendre pour information la décision n° 112 du Collège du 12/03/2026, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [144] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2706371 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2026/019.- Marché public de travaux ayant pour but le déplacement et redéploiement de la Ferme du Parc Maximilien et de locaux pour le service Espace verts de la Ville au niveau de la partie sud du socle Héliport-Anvers, la construction d'une écurie dans le parc Maximilien.- Procédure ouverte.- Principe.- Chantier n° 223793.- Maintenance n° 223794.  
Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2026/019.- Dépense de 6.415.509,59 EUR TVA comprise.- Articles 93022/72260 (56,79%) et 76605/72460 (43,22%) du budget extraordinaire de 2026.- Projet d'investissement n°s PA22-3-2021 et ZJ05-2-2024.- Emprunt.
-

[145] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2703912 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2025/387.- Marché public de travaux ayant pour but l'accord-cadre à bordereau de prix couvrant une période de trois ans et relatif aux travaux et fournitures nécessaires pour le renouvellement, l'extension ou la réalisation de nouvelles installations de chauffage ainsi que pour les travaux d'entretien et de dépannage dans les bâtiments appartenant au domaine public de la Ville de Bruxelles et à la Zone de Police Bruxelles-CAPITALE/Ixelles (marché conjoint).- Procédure ouverte.- Principe.

Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2025/387.- Dépense maximum de 5.300.000,00 EUR hors TVA, soit 6.413.000,00 EUR TVA comprise.- Divers articles des budgets ordinaire et extraordinaire de 2026, 2027, 2028 et 2029, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption des budgets 2027 à 2029 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle.- Trésorerie et emprunts.

[146] **Patrimoine public** - - Techniques spéciales - [2699634 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2026/024.- Marché public de travaux ayant pour objet la mise en conformité de l'installation et déplacement d'un compteur Sibelga - Fontaine octogonale située au Parc Royal à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 9.803,35 EUR TVA comprise.- Article 77366/72460 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 238106.- Projet d'investissement n° GCB06-49-2015.- Emprunt : article 77303/96151.- Prendre pour information la décision n° 67 du Collège du 12/03/2026, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

**Dossiers de Mme l'Echevine Buggenhout**

[147] **Secrétaire** - Stratégie & Transformation digitale - - [2704944 \(R\)](#)

Avenant à la convention entre Ville de Bruxelles et ULB.- NDA.

Avenant à la convention entre la Ville de Bruxelles et l'ULB, dans le cadre du projet «îlots de chaleur urbain» de l'ULB, spécifiant une clause de confidentialité.

[148] **Achats & Facilities** - - Achats - [2705883 \(R\)](#)

Marchés publics de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- N° du marché : 014083.- Estimation totale de 7.300,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2026.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 209 du Collège du 12/03/2026 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[149] **Achats & Facilities** - - Achats - [2704651 \(R\)](#)

Marché public de services reconductible à bordereau de prix ayant pour but la collecte et le recyclage, pendant 24 mois, des mégots de cigarettes sur le territoire de la Ville de Bruxelles (AFA/014099/HMO).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014099/HMO.- Dépense sur 24 mois de 50.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 100.000,00 EUR, le marché étant 2 fois reconductible de 12 mois.- Article 87605/12406 des budgets ordinaires de 2026 à 2028 (pour les budgets de 2027 et 2028 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 206 du Collège du 12/03/2026 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[150] **Achats & Facilities** - - Achats - [2702300 \(R\)](#)

Marché public de fournitures reconductible et à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de terreaux pour plantes (AFA/014037/SEK).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014037/SEK.- Dépense sur 12 mois de 42.250,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 84.500,00 EUR, le marché étant 1 fois reconductible de 12 mois.- Divers articles de code économique 12402 des budgets ordinaires de 2026 et 2027 (pour le budget de 2027 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 201 du Collège du 12/03/2026 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

- [151] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2704898 \(R\)](#)  
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste 2026-016.  
Marché public de faible montant portant le n° 26-0500-178.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 385,99 EUR (TVA comprise).- Article 13605/74451 du budget extraordinaire de 2026.- Projet d'investissement n° EA05-25-2017.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 211 du Collège du 12/03/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

***Dossiers de M. l'Echevin Wauters***

- [152] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2698661 \(R\)](#)  
Subside 2026 à l'asbl Déclic !.- Montant : 5.000,00 EUR.  
Octroyer un subside pour un montant de 5.000,00 EUR à l'asbl Déclic !, pour l'organisation de la Journée Déclic.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2026.

- [153] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2704143 \(R\)](#)  
Subside 2026 à la srl Sweet Medias.- Montant : 5.000,00 EUR.  
Octroyer un subside pour un montant de 5.000,00 EUR à la srl Sweet Medias pour l'organisation de l'événement "Les 10 meilleurs chocolatiers".- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2026.

- [154] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2705072 \(R\)](#)  
Asbl Brussels Major Events.- Subside 2026.- Conventions.  
1) Subsidés à l'asbl Brussels Major Events pour un montant total de 2.365.000,00 EUR réparti comme suit :  
- 1.415.000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2026;  
- 950.000,00 EUR à l'article 52009/52252 du budget extraordinaire 2026.- 2) Conventions entre la Ville et l'asbl Brussels Major Events fixant les obligations et modalités de paiement relatives aux subsides 2026.

---

***Dossiers de M. l'Echevin Ben Abdelmoumen***

- [155] **Espaces publics et verts** - - Propreté publique - [2706463 \(R\)](#)  
Utilisation de caméras "fixes temporaires" dans les lieux "ouverts" situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles en vue de l'identification des auteurs de dépôts clandestins et d'autres incivilités et infractions en matière de propreté publique.- Désignation du membre du personnel de la Ville de Bruxelles pour la déclaration des caméras de surveillance auprès du Service Public Fédéral Intérieur.  
Installation et utilisation de caméras de surveillance fixes temporaires placées provisoirement et de manière alternée sur l'ensemble du territoire de la Ville en vue de l'identification des auteurs d'incivilités en matière de propreté publique pour une nouvelle période de 5 ans.

---

***Dossiers de M. l'Echevin Ceulemans***

- [156] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2705903 \(R\)](#)  
Affaires relatives à la langue néerlandaise.- Approbation du plan local de politique culturelle en langue néerlandaise 2026-2031.  
1) Adopter le plan local de politique culturelle néerlandophone 2026-2031, ainsi que le plan d'action 2027-2028 qui y est associé.- 2) Adopter la composition du Conseil de la Culture.- 3) Adopter la convention et les annexes entre la Ville de Bruxelles et la Commission communautaire flamande (VGC) relatives à la politique culturelle locale.

- [157] **Développement urbain** - Rénovation urbaine - - [2703226 \(R\)](#)  
Contrat École De Mot-Couvreur.- Appel à projets "L'école et son quartier : entre patrimoine et transformations".- Convention entre la Ville de Bruxelles et le porteur de projet.- Octroi du subside.  
1) Convention CAR/26/285 entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Arkadia.- 2) Octroi d'un subside de 36.000,00 EUR à l'asbl Arkadia.- Article 93022/33202 du budget ordinaire 2026.- Financement de la dépense par un subside.

## ***Motions***

- [158] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2707121 \(R\)](#)  
Proposition de motion introduite par M. MAIMOUNI, Conseiller communal.  
Proposition de motion concernant l'occupation de l'espace public à des fins commerciales.
- 

- [159] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2707210 \(R\)](#)  
Proposition de motion introduite par M. MAIMOUNI, Conseiller communal.  
Proposition de motion concernant l'exclusion des fournisseurs et prestataires ayant des antécédents de harcèlement, d'agression sexuelle et d'attentat à la pudeur.
- 

## ***Interpellation***

- [160] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2707120 \(R\)](#)  
Interpellation de M. BAUWENS, Conseiller communal.  
Interpellation relative à l'augmentation du minerval à 1.200,00 EUR et ses conséquences pour les étudiants de la Haute École Francisco Ferrer et pour la Ville de Bruxelles.
- 

## ***Questions***

- [161] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2706784 \(R\)](#)  
Question de Mme MAOUANE, Mme MALCIKAN et M. EGGERMONT, Conseillers communaux.  
Question concernant le rassemblement du groupuscule "Nation" sur la place Poelaert : conditions d'autorisation, présence de symboles néofascistes et rôle des services de police.
- 
- [162] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2707352 \(R\)](#)  
Question de M. BAUWENS, Conseiller communal.  
Question concernant la relance du projet NEO sur le plateau du Heysel.
- 
- [163] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2707361 \(R\)](#)  
Question de M. BENZAOUIA, Conseiller communal.  
Question concernant l'avenir du Palais du Midi et les impacts de la poursuite du chantier "allégé" du métro 3.
-